

POUR DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE DES ALPILLES EN RESPECTANT LE PATRIMOINE NATUREL, SUIVEZ LES ITINÉRAIRES BALISÉS !

Les différents itinéraires et leur signalisation officielle



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Que veulent dire tous ces balisages rencontrés sur le terrain ?



Itinéraire pédestre de Grande Randonnée - GR : permet en randonnée itinérante de parcourir de grandes distances, conçu et homologué par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée), il porte un Numéro : GR5 : Hollande - Méditerranée ; GR6 : Alpes - Atlantique



Itinéraire de Grande Randonnée de Pays - GRP : conçu en général en boucle, permet en randonnée itinérante de découvrir un massif ou un territoire constituant une entité particulière par sa géographie, sa culture, son patrimoine ; homologué par la FFRandonnée, il porte un nom : GRP Montagne de Lure ; GRP Mur de la Peste.



Itinéraire de Promenade et randonnées - PR : en boucle ou en aller-retour mais toujours réalisable dans la journée, permet de découvrir un petit secteur à la campagne ou en ville



Itinéraire équestre



ou itinéraire pour attelage équestre

Itinéraires VTT



circuits locaux



itinéraires de plus de 80 km



circuits locaux dans les Parcs naturels régionaux



Itinéraires d'accès aux sites d'escalade

Et aussi des itinéraires associatifs locaux en boucle de demie journée, souvent balisés en bleu

Balisage complémentaire

Le changement de direction : une flèche indique la direction à suivre



Sur un GRP ®



Sur un GR ®



Sur un PR



Sur un itinéraire équestre



Sur un itinéraire VTT, l'orientation de la balise est choisie en fonction de la direction (pointe triangle)

La mauvaise direction, il ne faut pas s'engager sur cette voie si vous voyez :



Sur un GRP ®



Sur un GR ®



Sur un PR



Sur un itinéraire équestre



Sur un itinéraire VTT

A ne pas confondre avec

En forêt communale



Limite de propriété



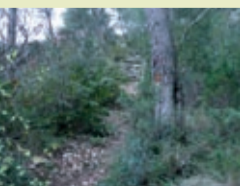
Numéro de parcelle



Limite de parcelle à l'intérieur



Intérieur de la parcelle



Balisage « sauvage » d'un itinéraire non approuvé par les gestionnaires de l'espace



Balisage temporaire lors de manifestations sportives

Le GR6 traverse le PNRA d'Est en Ouest, venant de ST Paul sur Ubaye, il y pénètre à Lamanon et en sort à Tarascon pour continuer Jusqu'à Langon en Gironde.

Petite histoire de la randonnée

Sans remonter à l'époque romaine et aux bornes milliaires placées tous les mille pas, au départ du forum de Rome sur toutes les grandes voies qui la reliait à toutes les parties de l'Empire !

1842 : Premiers itinéraires balisés créés par Claude-François Denecourt en Forêt de Fontainebleau

1872 : création du Club Vosgien

1874 : création du Club Alpin

1890 : création du Touring Club

1945 : Jean Loiseau présente au Touring club de France un projet d'itinéraires jalonnés, cela se précise en 1946

22 Aout 1947 : dépôt des statuts du Comité National des Sentiers de grande Randonnée CNSGR

Les associations fondatrices en sont les trois pionnières citées plus haut.

1952 : 1 000 km de GR

1972 : 10 000 km de GR et 25 000 topos guides vendus dans l'année

22 Avril 1978 : le CNSGR devient la Fédération Française de Randonnée Pédestre FFRP (FFRandonnée)

1979 : création des GRP puis des PR

1983 : dans le cadre des lois de décentralisation, rubrique environnement et culture, le Département doit établir, après avis des communes, un « Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée » (PDIPR)

1988 : une circulaire du 30 août précise le champ d'application du PDIPR

En France 800 000 km de chemins dont :

- 185 000 km utilisés pour la randonnée pédestre
- 115 000 km de PR (2 700 km dans les Bouches du Rhône)
- 75 000 km de GR + GRP

Quelques exemples de balisage d'itinéraires sur le terrain



Poteau directionnel du Conseil General, gestionnaire du PDIPR



PR GR cohabitent avec un circuit « rose » non officiel qui fait partie d'un ensemble de 3 (bleu, vert, rose) dû aux élèves d'une école de Tarascon



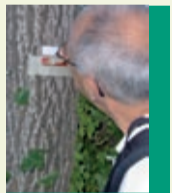
Itinéraires PR, GR, Equestre sur la même piste et tournant à droite



Des supports variés



Le GR 653D, itinéraire de St Jacques de Compostelle, pénètre dans le Parc à Orgon. Venant des Alpes par la rive droite de la Durance, qu'il traverse à Cavaillon, il se dirige vers Arles où il devient le GR653 jusqu'à Puente la Reina en Espagne.



Baliseurs ...Indispensables !

Baliseurs, bénévoles, ils sont :

- Baliseurs officiels, formés lors d'un stage dispensé par la FFRandonnée,
- Stagiaires encadrés par un baliseur Officiel
- et minoritairement, baliseurs associatifs

Ils assurent l'entretien ou la mise en place de la signalisation des itinéraires

Ils sécurisent et entretiennent les parcours, petit entretien d'ordinaire... mais pas pour l'hiver 2010 dans le secteur d'Orgon !!

(Grand Vallon, Notre Dame de Beauregard, Engranaud) 8 journées de travail à 3 ou 4 personnes

En savoir plus

Site du Parc naturel régional des Alpilles : www.parc-alpilles.fr - 04 90 54 24 10
Association Sports Loisirs Sénas : 04 90 59 05 97, affiliée FFRandonnée
Site Fédération Française de Randonnée Pédestre : www.ffrandonnee.fr
Site Fédération Française de Cyclisme, section VTT : www.fcc.fr

Site Fédération Française de Cyclotourisme, section VTT : www.fcc.fr
Site Comité Départemental du Tourisme Équestre des Bouches du Rhône : www.cdte13.com/
Site Fédération Française de Montagne et Escalade <http://www.ffme.fr>